

# Mainframe : IBM fait des concessions, la CE met fin à son enquête

Juillet 2010 : la Commission européenne ouvre une enquête contre IBM sur ses pratiques en matière de fourniture de pièces détachées sur ses « systèmes centraux » (mainframe). Bruxelles soupçonne IBM de « *comportement discriminatoire* » face à ses concurrents. Big Blue limiterait l'accès des sociétés de services au mainframe...

L'enquête fait suite à deux plaintes déposées par T3, fabricant de produits compatibles mainframe, et de TurboHercules, éditeur d'un émulateur de mainframe sur base x86. Tous deux accusent IBM de s'opposer aux solutions alternatives à son mainframe en liant matériel et OS. Les plaintes ont été retirées au cours de l'été suite à un accord signé entre les protagonistes dont le contenu est demeuré secret...

C'est au tour de la Commission européenne de mettre fin à son enquête. Pour éviter d'aller au procès, IBM aurait fait des concessions auprès des prestataires de support sur la disponibilité de ses données techniques et de ses pièces détachées « *en des termes commercialement raisonnables et non-discriminatoires* ».

Prudent, le commissaire européen Joaquin Almunia a cependant indiqué qu'en cas de rupture de ses engagements, la Commission pourrait imposer à IBM une amende dont le montant pourrait aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires du groupe, « *sans avoir à prouver une violation des règles européennes en matière de concurrence* ». Une épée de Damocles qui pourrait peser lourdement sur le géant du mainframe...

Crédit photo © treenabeena - Fotolia.com